

LABELLISATION 2019-2020

RÈGLEMENTS

Depuis 5 ans, l'Aile Francophone permet aux cercles sportifs, qui présentent leur candidature, d'obtenir une labellisation sous forme d'une palette d'or, d'argent ou de bronze.

Afin de valoriser les spécificités et le travail de ces clubs, un label Jeunes et un label Dames viennent compléter le « bulletin » des clubs !

L'Aile francophone est heureuse de vous présenter le règlement pour la labellisation attribuée aux cercles sportifs pour la saison sportive 2019-2020, sur base des critères de la saison sportive 2018-2019.

Voici les chiffres de la labellisation pour la saison sportive précédente :



Palettes d'or



Palettes d'argent



Palettes de bronze



Labels dames



Labels jeunes



JEUNES - 45 PTS MAX.

Type	Points
Entraîneur breveté <i>Actif régulièrement dans le club mais pas nécessairement membre du club</i>	15 pts max.
Dont animateur fédéral	5 pts
Dont Niveau 1, Initiateur ou Niveau 2, Moniteur ou Niveau 3	10 pts
BONUS : Participation d'un entraîneur à un recyclage durant la saison	1 pt.
Entraînements dirigés Jeunes <i>Uniquement si entraîneurs</i>	10 pts - (1 point/séance)
Participation aux compétitions jeunes	
Participation aux activités promotionnelles 5 pts max.	1 à 10 participants 1,5 pts 1% - <= 15%* 1,5 pts
	11 à 20 participants 2 pts >15% <=30%* 2 pts
	21 participants et plus 2,5 pts >30%* 2,5 pts
Participation au critérium provincial 5 pts max.	1 à 10 participants 1,5 pts 1% - <= 15%* 1,5 pts
	11 à 20 participants 2 pts >15% <=30%* 2 pts
	21 participants et plus 2,5 pts >30%* 2,5 pts
Participation au championnat provincial individuel 5 pts max.	1 à 10 participants 1,5 pts 1% - <= 15%* 1,5 pts
	11 à 20 participants 2 pts >15% <=30%* 2 pts
	21 participants et plus 2,5 pts >30%* 2,5 pts

* Proportion entre le nombre de participants et le nombre de jeunes (junior max.) au 15 octobre. Exemple : 20 jeunes sur la liste de force d'un cercle sportif le 15 octobre. 5 participant à une activité promotionnelle. Calcul : 1,5 pts pour les 5 participants et 2 pts pour la proportion (5 participants / 20 jeunes = 25%)

www.aftt.be



JEUNES - 45 PTS MAX.

Type	Points
Nombre de jeunes jusqu'à junior compris	
De 0 à 5 jeunes	0 pt
De 6 à 10 jeunes	2 pts
De 11 à 10 jeunes	3,5 pts
21 jeunes et +	5 pts
Bonus	6 pts max.
Participation au critérium national jeunes	2 pts
Participation au championnat de Belgique Jeunes	3 pts
Augmentation du nombre de jeunes affiliés par rapport à la saison précédente	5 pts



DAMES - 20 PTS MAX.

Type	Points
Nombre d'équipes en interclubs dames	6 pts - 2 points/équipe
Participation à la coupe provinciale	3 pts
Participation au tournoi « Au féminin »	3 pts
Participation au championnat provincial individuel	3 pts
Participation au championnat de l'AFTT	3 pts
Augmentation du nombre de dames affiliées par rapport à la saison précédente	2 pts

Coefficient de pondération (total dames/total membres)

>= 5% - <10%	x 1,05
>= 10% - <15%	x 1,10
>= 15% - <20%	x 1,15
>=20%	x 1,25

www.aftt.be





ARBITRAGE - 20 PTS MAX.

Type	Points
Par arbitre/JA actif (3 prestations)	10 pts
Par arbitre en formation	5 pts

DÉVELOPPEMENT - 15 PTS MAX.

Type	Points
Participation à l'interclubs vétérans	5 pts
Participation à la coupe provinciale	4 pts
Participation au championnat de l'AFTT	4 pts
Organisation d'une compétition officielle (tournoi/critérium)	5 pts

www.aftt.be



PALETTES

Uniquement si au moins 50% des points dans la partie Jeunes



Palettes d'or

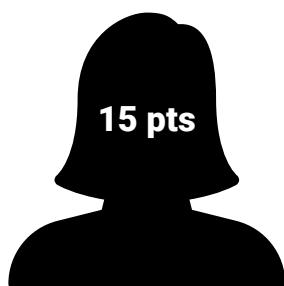


Palettes d'argent



Palettes de bronze

LABELS



Labels dames



Labels jeunes